



RETOUR VERS LE FUTUR

Comme c'est souvent le cas la paracha Rééh sera lu cette année le Roch Hodesh Elloul, lorsque nous invoquons la benediction divine a l'occasion d'un nouveau mois.

Ce dernier mois du calendrier hébraïque est l'occasion de nous préparer aux fêtes du mois de Tichri et particulièrement à Roch Hachana et à Yom Kippour.

Elloul est donc essentiellement lié à la Techouva, c'est-à-dire au retour vers D.ieu.

Il existe donc un lien intrinsèque entre notre Paracha et le mois d'Elloul ainsi que toutes les possibilités infinies qu'il recèle. Nous tenterons d'expliciter ceci en lisant attentivement le premier verset de Rééh.

La notion de Techouva est généralement perçue comme une transformation, un bouleversement de l'être, une prise de conscience d'une autre réalité. Mais c'est aussi un appel de D.ieu qui intervient dans notre vie et nous tend « Sa main » en nous offrant la possibilité de faire Techouva.

Cette possibilité est en effet un don divin.

Nous retrouvons cette idée dans le premier verset de notre paracha : « Regarde, JE DONNE devant vous, aujourd'hui, bénédiction et malédiction. »

D.ieu demande à tout un chacun de regarder. La Tora insiste sur le verbe REGARDER.

La vision est un sens qui apporte a un individu une impression indélébile.

En effet D.ieu nous place « aujourd'hui », c'est-à-dire chaque jour, dans des situations qui doivent nous inciter à revenir vers Lui. Il nous donne des occasions uniques.

Le verbe donner implique l'abondance, la générosité.

L'univers tout entier est semblable au Palais du Roi des rois.

Tout ce qui s'y passe révèle dans ses moindres détails la Providence divine. Tel est le sens de ce verset. Plus encore, l'utilisation du pronom personnel JE fait référence à l'essence même de D.ieu. C'est dire combien nous devons prendre conscience de l'omniprésence divine.

LIBERTÉ

Dès lors se pose une question. Pourquoi mentionner le terme « malédiction » avec celui de « bénédiction ».

D'après ce que nous venons d'expliquer, nous pourrions penser que D.ieu nous contraint en quelque sorte à faire Techouva et à revenir au Judaïsme. Pour écarter une telle hypothèse, le verset se termine par les mots « malédiction et bénédiction ».

C'est-à-dire que la liberté de choix nous est laissée et reste intacte.

Nous pourrions également penser que cette alternative rend la Techouva très difficile. C'est pourquoi le texte continue avec une précision importante : « la bénédiction si vous écoutez les commandements de D.ieu... la malédiction si vous vous écartez du chemin que Je vous indique... »

UNE BONNE PENSÉE

Pour la bénédiction, il suffit d'écouter c'est-à-dire d'avoir la volonté d'agir.

Une bonne pensée, une bonne intention sont déjà considérées comme le début d'une bonne action. Ceci n'est pas le cas pour une mauvaise pensée qui ne sera jamais assimilée par D.ieu comme étant le début d'une mauvaise action.

En résumé, le simple désir de l'homme de faire Techouva « incite », pour ainsi dire, D.ieu à nous « tendre Sa main » et à nous aider à effectuer un retour complet vers Lui.

RAV YAACOV SPITEZKI

*054 23 99 791
shorashim613@gmail.com
SHORASHIM
Le centre pour les étudiants francophones
Université Hébraïque de Jérusalem*